

Information à destination des habitants et usagers des chemins de Beauvoir-de-Marc

L'ACCA de Beauvoir-de-Marc souhaite renforcer sa communication afin de mieux informer la population sur les jours et zones de chasse en battue, et ainsi permettre à chacun de profiter de la nature en toute sécurité.

◆ Quand ont lieu les battues ?

Les battues ont lieu le samedi matin, en alternance sur deux secteurs distincts :

Secteur “Église” : côté gauche de l'axe route de Lyon / route de vienne dans le sens Lyon/vienne (voir carte)

Secteur “Bruyère” : côté droit de l'axe route de Lyon / route de vienne dans le sens Lyon/vienne (voir carte)

Chaque samedi matin, un seul de ces secteurs est concerné par la battue.

◆ Autres pratiques de chasse

Sur le secteur où il n'y a pas de battue, la chasse au petit gibier est possible (tir à plombs à courte distance).

◆ Signalisation sur le terrain

Lorsqu'une battue est en cours, les accès à la zone sont clairement balisés par des panneaux “Chasse en cours”. Il est fortement recommandé de ne pas emprunter ces chemins tant que la signalisation est en place.

◆ Nouveaux outils d'information en temps réel

Pour mieux anticiper vos sorties (promenades, VTT, cueillettes, footing...), la fédération met à disposition des applications gratuites permettant de connaître les zones de chasse actives :

Isère Outdoor

Chasse Info

En activant la localisation, vous serez informés en temps réel de l'activation et de la fin d'une zone de battue.

Ces applications sont disponibles gratuitement et en libre accès. Je vous encourage à les télécharger.

◆ Battues exceptionnelles

En cas de battue aux sangliers ou autre chasse collective en dehors du samedi matin, la zone sera également activée sur ces applications et les panneaux seront en place.

i Les zones de chasse en battue représentent moins de 7 % du territoire communal lorsqu'elles sont actives. En étant informés à l'avance, nous pouvons tous partager l'espace dans le respect et la sécurité de chacun.

L'ACCA de Beauvoir-de-Marc